

COMMUNE DE LONGVIC
Département de la Côte d'Or

COMMUNE DE LONGVIC
Canton de CHENOVE
Arrondissement de DIJON
Département de la Côte d'Or

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
Du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LONGVIC
Du 26 mai 2026

Nombre de membres
En exercice : 17
Présents : 12
Votants : 12

Le Vingt Six Mai Deux Mille Vingt Six à dix sept heures quarante cinq,
Le Conseil d'Administration du CCAS de LONGVIC étant assemblé en session ordinaire,
en Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc RETY,
Président Délégué.

Étaient présents :

Mesdames BONDOUX – COMPAGNON – GENTILHOMME – GIANNUZZI – GRANDET
– GUTIERREZ-VIGREUX – PASTEUR – QUELIN – SIMON
Messieurs BARDET – BERTRAND – RETY

Étaient excusées :

Mesdames BIZOT – HENNEQUIN – ISSAD – NOIROT – TONOT.

N° 2026-050

Objet : Lancement de la démarche d'Analyse des Besoins Sociaux

Dans le cadre de ses missions légales et de son engagement en faveur des publics les plus fragiles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Longvic engagera, au cours du second semestre de l'année 2026, une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) portant sur les évolutions sociales du territoire et les besoins des populations les plus vulnérables.

À ce titre, le CCAS souhaite s'appuyer sur l'expertise de prestataires spécialisés afin de conduire un travail d'analyse, de réflexion et de propositions autour de deux axes majeurs :

- **Les publics seniors et le vieillissement de la population,**
- **La précarité et la pauvreté, dans leurs différentes dimensions.**

Les travaux confiés aux prestataires devront notamment permettre :

a) Concernant les publics seniors et le vieillissement de la population

- Analyser les situations d'isolement social et l'accès aux services de proximité ;
- Évaluer les besoins liés à l'adaptation du logement au vieillissement (diagnostic autonomie, travaux, accompagnement) ;
- Identifier les besoins en matière d'aide à domicile et de structures d'accueil ;
- Étudier les enjeux de mobilité et d'accessibilité aux services pour les personnes âgées.

b) Concernant la précarité et la pauvreté

- Analyser l'évolution des indicateurs socio-économiques locaux (revenus, emploi, recours aux minima sociaux) ;
- Étudier les problématiques d'accès aux droits et de non-recours ;
- Identifier les besoins en matière d'aide alimentaire, d'accès à l'énergie et de soutien aux familles en difficulté ;
- Porter une attention particulière aux fragilités des jeunes et aux enjeux d'insertion professionnelle.

Le Conseil d'Administration PREND ACTE du lancement de l'Analyse des Besoins Sociaux à compter du 1^{er} juin 2026 ;

Le Conseil d'administration AUTORISE Madame la Présidente de CCAS ou Monsieur le Président Délégué à désigner le prestataire qui conduira la démarche de l'ABS et à signer tous les documents y afférents.

Les crédits sont prévus au budget 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Copie certifiée conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Jean-Marc RETY,
Président Délégué du CCAS,

